

Procès-verbal
Séance du Conseil d'établissement
École Hélène-Boullé

Date : Lundi le 21 septembre 2020
Début de la séance : 18h30

Membres présents :

Isabelle Benoît, responsable du service de garde
Elaine Caouette, enseignante
Marie-Claude Therrien, enseignante
Maude Bessette-Langlois, enseignante
Matthieu Duhaime, parent
Marie-France Forest, parent
Marie-Pier Lauzon, parent
Karine Brunet, parent
Bertrand [How-Choong](#), parent

Direction :

Benoit Dussault, directeur

Absent :

Représentante du personnel de soutien
Représentante des professionnelles
Représentante de la communauté

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que modifié et présenté en séance par M. Dussault.

2. Nomination d'un(e) secrétaire

M. Duhaime a été nommé secrétaire et agira à ce titre ce soir.

3. Vérification du quorum (art. 61, LIP)

Le quorum est atteint.

4. Parole au public (art. 68, LIP)

Deux parents sont présents sur place et la séance est accessible sur Zoom.

Mme Chatelier émet deux commentaires. 1) La communication entourant les interventions de l'école et du personnel de soutien aurait avantage à être mieux communiquée aux parents.

2) Elle encourage l'école à trouver des moyens pour que les élèves passent plus de temps à l'extérieur.

Mme Lemieux. Elle mentionne qu'elle désire mieux comprendre la gestion des demandes de transfert vers St-Gérard. Ce point est à l'ordre du jour ce soir.

5. Suivi du procès-verbal de la rencontre du CÉ de juin 2020

Aucun suivi.

6. Approbation du procès-verbal du CÉ de juin 2020 (art. 69, LIP)

Le procès-verbal a été adopté par courriel comme prévu aux règles de régie interne.

7. Mot de la direction

M. Dussault remercie les gens présents. Il présente son parcours professionnel.

8. Rôles et pouvoir du Conseil d'établissement

M. Dussault rappelle que tous les membres doivent suivre la formation obligatoire sur les CÉ et propose qu'on en discute par la suite.

9. Élection d'un (e) président (e) et d'un vice-président (e)

Marie-Pier Lauzon agira à titre de présidente. Marie-France Forest agira à titre de vice-présidente.

10. Règles de régie interne

Les règles ont été envoyées aux membres du CÉ. La version à jour sera renvoyée. Le CÉ détermine que les réunions se feront par Zoom. Une rencontre se fera en présence durant l'année si les règles de la Santé publique le permettent.

11. Formulaire de déclaration d'intérêts 2020-21

Le formulaire a été envoyé aux membres. Il doit être retourné à M. Dussault avant la prochaine rencontre.

12. Proposition pour un membre représentant de la communauté

Aucune suggestion à proposer ce soir. M. Dussault approchera la Maison des grands-parents de Villeray.

13. Retour sur la gestion des élèves en surplus

M. Duhaime résume la situation qui a prévalu au printemps. M. Duhaime demande la confirmation que les 14 élèves qui ont été relocalisés ont bel et bien obtenu des places dans les écoles du quartier. M. Dussault confirme que c'est bien le cas. 12 ont été accueillis à St-Gérard et 2 à Ste-Cécile.

M. Duhaime déplore que la communication entourant ces relocalisations ait été mal gérée par la CSDM et a causé beaucoup de confusion et de stress aux parents concernés. Le CÉ demande à la direction de l'école de mieux préparer le processus et les communications, et ce dès les inscriptions en janvier.

14. Retour sur les demandes de transferts vers l'école St-Gérard.

M. Duhaime explique que les parents sont déçus et préoccupés par le fait que toutes les demandes de transfert vers St-Gérard, surtout pour les parents dont les enfants d'une même fratrie font l'objet du redécoupage. Les communications de la CSDM indiquaient qu'un effort serait fait pour

accommoder ces parents, mais ce ne fut pas le cas. M. Duhaime demande de confirmer que St-Gérard ouvrira de nouvelles classes pour accueillir la population de la zone redécoupée. La demande est faite aussi de confirmer que les parents du territoire qui appartient maintenant à St-Gérard pourront s'inscrire à St-Gérard et appartiendront à cette école pour 2021-22 et ne feront pas l'objet d'un refus de transfert. M. Dussault s'engage à faire les validations nécessaires et à revenir avec davantage d'information à la prochaine réunion.

15. Étude du projet de mise à niveau des infrastructures de l'école Hélène-Boullé (augmentation de la superficie, gymnase, salles polyvalentes, etc.)

M. Duhaime demande si un projet est présenté par le CSSDM tel qu'il a été mentionné au CÉ au printemps. M. Dussault confirme que le dossier est clos aux yeux du CSSDM.

Il est proposé que le CÉ demande la mise en place d'un projet de mise à niveau des infrastructures et qu'une rencontre soit organisée avec la direction du CSSDM pour présenter l'état des lieux. M. Dussault formulera ces demandes auprès du CSSDM.

16. La politique de l'école relativement au fait que des enfants aient le (la) même enseignant (e) deux années de suite

La question est posée à la direction de l'école sur l'existence ou non d'une telle politique. M. Dussault explique que les règles de formation des groupes ne font pas directement mention de ce point dans les critères. Certains accommodements sont possibles lorsque la demande est formulée.

Le CÉ demande à l'équipe-école de considérer les demandes qui seraient formulées par des parents ou des enfants dans le cas où un élève ne se sent pas à l'aise de se retrouver pour une deuxième année avec le(la) même enseignant(e).

17. Approbation du contenu offert par le SDG lors des journées pédagogiques jusqu'à la fin de l'année

Mme Benoit présente la liste des activités prévues et souligne que les demandes du CÉ de 2019-2020 ont été respectées. La question est posée à savoir si on veut maintenir la programmation malgré la progression de la COVID-19. Le CÉ propose d'adopter les activités à la pièce.

Le CÉ recommande de ne pas prévoir de sorties en septembre-octobre et suggère de favoriser les activités à l'extérieur dans le quartier (ex. Parc Jarry).

18. Approbation sur le club plein-air en temps de pandémie

Il y a un club plein-air en 5^e et 6^e année. Malheureusement, les règles de transport public ne permettent pas de s'y déplacer en groupe scolaire. Les activités du club sont donc suspendues d'ici la fin du mois d'octobre.

19. Approbation de la réglementation du SDG

La réglementation a été envoyée préalablement à la rencontre. Elles sont approuvées.

20. Activités parascolaires en temps de pandémie

Il n'y a pas d'activités prévues pour l'automne.

21. Mot du représentant des parents délégués au comité de parents CSDM

Mme Lauzon n'a pas encore eu d'information à ce sujet.

22. Mot des représentants du personnel enseignant

Il n'y a pas de point particulier.

23. Mot de la représentante du personnel de soutien

Pas de représentante désignée pour l'instant.

24. Mot de la représentante du personnel de soutien

Pas de représentante désignée pour l'instant.

25. Mot de la représentante du SDG

Mme Benoit explique que le respect des bulles-classes est bon.

Elle mentionne aussi que le SDG se retrouve en situation de déficit en raison des coûts supplémentaires.

Les inscriptions au SDG sont en baisse. À pareille date, il y avait 326 inscrits au régulier l'an passé et cette année, il y en a 240.

26. Mot de la représentante de la communauté

Pas de représentante désignée pour l'instant.

27. Mot de la représentante de l'OPP

La première rencontre de l'OPP aura lieu bientôt. Mme Nolin y participera.

Mme Woodford revient sur le point des activités extérieures et réitère que les parents veulent que les élèves prennent part à davantage d'activités à l'extérieur. Elle enverra le compte-rendu produit lors du sondage pour le projet éducatif aux membres du CÉ. L'OPP est prête à travailler à ce point avec le CÉ et le SDG. Cet item, qui était déjà en tête des préoccupations des parents, devient urgent en ces temps de pandémie.

28. Varia

Le CÉ demande de la rétroaction sur le nouveau service de photographe choisi cette année. Le processus s'est bien déroulé, même si la durée en classe était un peu longue.

Le calendrier des rencontres sera proposé aux membres par courriel. Les rencontres se tiendront les lundis à 18 :30 par Zoom.

La prochaine rencontre aura lieu le 19 octobre à 18 :30.

29. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 :32